

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 28 avril 2006

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL

Canadian Oil Sands Trust (COS) Fractionnement d'unités de fiducie

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Canadian Oil Sands Trust (COS) a obtenu l'approbation de ses détenteurs d'unités quant au fractionnement de toutes les unités en circulation de la fiducie sur la base de cinq pour une.

Les détenteurs d'unités recevront quatre unités additionnelles de COS pour chaque unité détenue. Les certificats représentant les unités supplémentaires devraient être envoyés le 31 mai 2006 à tous les détenteurs d'unités inscrits à la fermeture des marchés le 3 mai 2006.

Fractionnement d'unités – détails du rajustement:

- **DATE EX-DISTRIBUTION :** **1^{er} mai 2006**
- **DATE** **3 mai 2006**
D'ENREGISTREMENT :
- **DATE DE PAIEMENT :** **31 mai 2006**

CDCC - détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur COS seront rajustées comme suit:

- **DATE D'ENTRÉE EN** **1^{er} mai 2006**
VIGUEUR :

Circulaire no : 078-2006

- **SYMBOLE DES OPTIONS :** COS
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Quintuplé
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 unités COS
- **PRIX DE LEVÉE :** Un rajustement sera effectué pour toutes les séries existantes
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **LIMITES DE POSITIONS ET DE LEVÉE :** À compter du 1^{er} mai 2006, les limites de positions et de levées augmenteront à 75 000 contrats
- **CUSIP :** 13642L100

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

La Bourse - détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le fractionnement d'unités et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés, le 01 mai 2006, la Bourse rajustera les prix de levée pour les séries COS comme suit:

Canadian Oil Sands Trust			
Symbole	Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée	Code des prix de levée
COS	95,00 \$	19,00 \$	Z
COS	100,00 \$	20,00 \$	D
COS	110,00 \$	22,00 \$	N
COS	120,00 \$	24,00 \$	Q
COS	130,00 \$	26,00 \$	V
COS	140,00 \$	28,00 \$	W
COS	150,00 \$	30,00 \$	F
COS	160,00 \$	32,00 \$	U
COS	170,00 \$	34,00 \$	M
COS	180,00 \$	36,00 \$	K
COS	190,00 \$	38,00 \$	I
COS	200,00 \$	40,00 \$	G

Les prix de levée peuvent varier selon les prix de fermeture de l'unité sous-jacente le vendredi 28 avril 2006.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT SOIT EN POSITION ACHETEUR, SOIT EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SONT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526 ou le service des opérations de CDCC.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale